

Casablanca, le 17 MARS 2025
Décision n° 14/25

D E C I S I O N

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

- Vu la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, telle que modifiée et complétée par la loi n°61-12 ;
- Vu le statut particulier du personnel de l'EACCE ;
- Vu l'organigramme de l'EACCE ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la nécessité du service ;

D E C I D E

ARTICLE PREMIER : L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) lance un appel à candidature en interne pour pourvoir le poste de chef du département agréage technique des unités.

ARTICLE DEUX : Sont éligibles au poste de Chef de Département, les agents disposant :

- soit d'un diplôme reconnu équivalant donnant accès à l'échelle 17 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 11 de la Fonction Publique) avec 1 an d'expérience au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ou chef de Service à la Fonction Publique ou poste équivalent dans un EEP ou dans le privé dont l'appréciation du niveau hiérarchique du candidat relève de la Direction Générale ;
- soit d'un diplôme reconnu équivalant donnant accès au moins à l'échelle 13 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 10 de la Fonction Publique) avec 5 ans au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ;
- soit ayant exercé une expérience totalisant 6 ans au moins en tant que Chef de Division à l'EACCE ou Chef de Service à la Fonction Publique ou poste équivalent dans un autre EEP ou dans le secteur privé dont l'appréciation du niveau hiérarchique du candidat relève de la Direction Générale.

ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE
ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

الموسسة المستقلة لمراقبة وتنسيق الصادرات

Route El Jadida, à proximité de l'Hôtel ZENITH
CASABLANCA – Royaume du Maroc
Tel. : 05 22 30 51.04 / Fax : 05 22 30.25.67
Contact@mfoodex.ma - www.moroccofoodex.org.ma

E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI

ARTICLE TROIS : Les missions principales attribuées au poste du chef du département démarche qualité sont comme suit :

- établir les procédures relatives à l'inscription des exportateurs négociants des unités de conditionnement, fabrication ou stockage des produits destinés à l'export ;
- assister les délégations dans l'application desdites procédures ;
- notifier les aménagements/améliorations et les mesures correctives à réaliser en vue de l'inscription des exportateurs et unités ;
- enregistrer les exportateurs et entreprises après agréage ;
- assurer le suivi avec les services extérieurs de l'exécution des termes des notifications faites aux établissements.

ARTICLE QUATRE : Les qualités requises pour le poste à pourvoir sont les suivantes :

- qualités managériales confirmées ;
- bonne communication écrite et orale ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- réactivité, discrétion ;
- esprit relationnel ;
- esprit d'initiative.

ARTICLE CINQ : Le dossier de candidature au poste à pourvoir est constitué des éléments suivants :

- une demande de candidature portant avis de la hiérarchie ;
- un curriculum vitae précisant les compétences du candidat (e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupés ;
- un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat (e) pour le poste concerné.

ARTICLE SIX : Les candidatures sont déposées ou envoyées au siège de l'Etablissement, Département des Ressources Humaines, Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations sis, à route d'El Jadida – Lissasfa, rond point Azbane (A proximité de l'hôtel Zénith), Casablanca, ou à l'adresse électronique : recrutement2025@mfoodex.ma et ce au plus tard le 06 AVR 2025



LISTE DES CANDIDATS RETENUS
A L'ENTRETIEN POUR LE POSTE
DE CHEF DU DEPARTEMENT AGREAGE TECHNIQUE DES UNITES
DIRECTION TECHNIQUE
10 AVRIL 2025
DECISION N° 14/25 DU 17 MARS 2025

POSTE A POURVOIR	CANDIDATS RETENUS POUR L'ENTRETIEN
CHEF DU DEPARTEMENT AGREAGE TECHNIQUE DES UNITES	MONSIEUR DIBANE MUSTAPHA
	MADAME IBN GHAZALA MERYEM





**RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DES
DOSSIERS ET DES ENTRETIENS DE SELECTION
AU POSTE DE CHEF DU DEPARTEMENT AGREAGE TECHNIQUE DES UNITES**

- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la décision de Madame la Directrice Générale N° 14/25 du 17 mars 2025 ouvrant l'appel à candidature au poste de chef du département agréage technique des unités à l'EACCE ;
- Vu la décision N° 16/2025 du 17 mars 2025 relative à la constitution de la commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection au poste de chef du département agréage technique des unités à l'EACCE ;
- Vu le procès verbal de ladite commission ;

La commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection a décidé et à l'unanimité de retenir la candidature de **madame IBN GHAZALA Meryem** pour le poste de chef du département agréage technique des unités. *ef*

E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI

